

## Information sur l'audition

Objet de l'audition : **Révision totale de l'ordonnance de la FINMA sur le blanchiment d'argent (OBA-FINMA)**

Projet d'ordonnance et rapport explicatif

Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet d'ordonnance.

Délai de réponse : **7 avril 2015**

Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA  
Luciano Donati

Laupenstrasse 27  
CH-3003 Berne

ou

[Luciano.Donati@finma.ch](mailto:Luciano.Donati@finma.ch)

Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.

Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.

Questions complémentaires : Dominik Witz ou Luciano Donati  
Tél. 031 327 92 29 Tél. 031 327 91 61  
[Dominik.Witz@finma.ch](mailto:Dominik.Witz@finma.ch) [Luciano.Donati@finma.ch](mailto:Luciano.Donati@finma.ch)

Contact médias : Tobias Lux  
Tél. 031 327 91 71  
[Tobias.Lux@finma.ch](mailto:Tobias.Lux@finma.ch)